

# Du verbe à la conjonction. Quelques cas de grammaticalisation de kân dans les dialectes arabes

Catherine Taine-Cheikh

# ▶ To cite this version:

Catherine Taine-Cheikh. Du verbe à la conjonction. Quelques cas de grammaticalisation de kân dans les dialectes arabes. Angela Daiana Langone; Olivier Durand; Giuliano Mion. Alf lahǧa wa lahǧa. Proceedings of the 9th Aida Conference, LIT-Verlag, pp.423-438, 2014. halshs-01098728

# HAL Id: halshs-01098728 https://shs.hal.science/halshs-01098728

Submitted on 29 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# DU VERBE À LA CONJONCTION. QUELQUES CAS DE GRAMMATICALISATION DE KÂN DANS LES DIALECTES ARABES

Catherine Taine-Cheikh

LACITO (CNRS, Universités de Paris III and Paris IV-Sorbonne)

### 1. Introduction<sup>1</sup>

### 1.1. Verbe d'existence

kān, ikūn 'être', 'se trouver, exister' est un verbe d'existence attesté très largement dans le domaine arabe. Son usage est cependant plus ou moins développé. Ainsi, dans l'arabe du bassin du Tchad (Tourneux & Zeltner 1986: 98), kān n'est-il usité qu'à l'inaccompli, dans l'expression figée ma bukūn 'Ce ne sera pas. C'est impossible'. En ḥassāniyya, on ne trouve guère l'inaccompli que dans quelques énoncés interrogatifs relatifs à la question de l'identité sociale:

(1) huwwe š-ikûn ? 'Quelle est son origine ? De quelle tribu est-il ?' aš-tkûn mənn-i ? 'Quel est ton degré de proximité parentale avec moi ?'

### 1.2. Verbe auxiliaire

kān, ikūn joue un rôle très important, dans la langue arabe, comme verbe auxiliaire.

A/ $k\bar{a}n$  est régulièrement usité comme exposant temporel du passé. Suivi d'un verbe à la cj. préf. ou à la forme participiale, il sert fondamentalement à l'expression de l'imparfait². Suivi d'un verbe à la cj. suff., il peut exprimer le plus-que-parfait, ainsi au Caire (Woidich 2006: 300-1) ou à Baghdad (Grigore 2005: 275). Dans d'autres dialectes, cependant, la valeur de  $k\bar{a}n$  ne sera pas temporelle, mais modale. Ainsi au Maroc (Youssi & Zniber 2002: 387) ou en Mauritanie (Hass.):

(2) kənt žeyt l-emrîk <sup>r</sup>an ṭarîq l-qur<sup>r</sup>a 'Il se trouve que je suis venu en Amérique par tirage au sort.'<sup>3</sup>

B/ L'emploi de la cj. préf. semble plus limité, mais il est également attesté. Ainsi à Baghdad (Grigore, *ibid.*), *bāčir + ikūn* (avec *k*), devant le participe, indique-t-il le futur dans le passé.

### 1.3. Particule préverbale

De nombreux dialectes présentent une particule préverbale invariable qui, depuis les travaux de Marcel Cohen (1924), est régulièrement considérée comme une forme grammaticalisée dérivée du verbe  $k\bar{a}n$  (Ferrando 1996). Au Maghreb, cette particule, quand elle est usitée, prend en général une valeur aspecto-temporelle — et spécialement de présent concomitant. Parfois, le phénomène de grammaticalisation a abouti à deux particules distinctes. C'est le cas notamment à Mardin, en Turquie méridionale, où la particule ku du présent s'oppose à la particule ka (ken, ket, kel) du parfait ou plus-que-parfait (Grigore 2002).

### 1.4. Conjonction

La grammaticalisation de  $k\bar{a}n$  ne se limite pas, cependant, au cas bien connu des particules préverbales. En effet, ce même verbe est aussi à la source de particules conjonctives. C'est cet aspect de la question, peu étudié, qui sera traité ici.

# 2. CONDITION, HYPOTHESE

### 2.1. Particules du conditionnel avec kān (variable ou invariable)

Le verbe auxiliaire  $k\bar{a}n$  est souvent présent dans les énoncés exprimant une condition ou une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Abréviations utilisées: apod.= apodose, cond.= conditionnel(le), cj.= conjugué/conjugaison, cj. préf.= cj. préfixale, cj. suff.= conjugaison suffixale, évent.= éventuel/éventualité, ex.= exemple, gén.= général(ement), Hass.= ḥassāniyya, hyp.= hypothèse/hypothétique, invar.= invariable, princ.= principal(e), pr. suff.= pronom suffixé, prop.= proposition.

Dans un souci d'harmonisation et de simplification, il nous est arrivé de modifier légèrement la transcription des auteurs.

Mais la fréquence d'usage de kān comme marqueur du passé peut varier, comme l'a montré Henkin (2010: 48) en comparant l'arabe du Négev avec celui d'autres bédouins comme ceux du Sinaï.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'emploi avec la cj. suff. est rare en hassāniyya. L'exemple (traduit par nos soins) a été relevé dans Sounkalo (2008: 1).

hypothèse. C'est ce que montre bien Feghali dans son étude des parlers arabes du Liban auquel les données qui suivent sont empruntées (1928: 256 et sq.). Contrairement à ce qu'on verra ci-dessous,  $k\bar{a}n$  (mis en gras) n'y assume que marginalement la fonction de conjonction. Cependant la tendance au figement est assez prononcée, même lorsque  $k\bar{a}n$  est encore dans des emplois de verbe auxiliaire.

A/lai

La particule lau est employée dans deux cas distincts de supposition.

a) Supposition irréalisée

L'emploi de l'auxiliaire  $k\bar{a}n$  est facultatif dans la proposition conditionnelle et de rigueur dans la proposition principale. L'inaccompli (- $ik\bar{u}n$ ) est généralement ramené après lau à la forme figée kun.

- (3) lau **kun** šəftu **kent** hrebt deh
  - 'Si je l'avais vu j'aurais immédiatement pris la fuite.'
  - b) Supposition non encore réalisée

Pour un fait éventuellement possible (non contraire à la réalité), une tournure possible est celle de lau avec un verbe à la cj. préf. précédée de b- dans les deux propositions (kān étant obligatoire dans la principale et facultatif dans la conditionnelle). Dans ce cas, kān est toujours variable après lau.

(4) lau  $k\bar{a}net$  en-nâs  $bte^{s}mel$   $\dot{g}a(i)r$  haik  $k\bar{a}net$   $bten\check{g}eh$   $bkel^{l}$   $^{2}m\hat{u}_{r}a$  'Si les hommes agissaient autrement, ils réussiraient dans toutes leurs entreprises.'

B/ (<sup>2</sup>e)n + kān

'in est peu employé au Liban et, souvent, même la consonne n de ('e)n disparaît complètement devant l'auxiliaire invariable  $k\bar{a}n^4$ . La proposition conditionnelle introduite par  $k\bar{a}n$ , avec ou sans ('e)n est toujours verbale (et l'apodose l'est aussi la plupart du temps). Elle a deux valeurs.

a) Fait possible, réalisable, 'éventuel', 'potentiel' (action futur) Après ('e)n, le verbe est, soit à la cj. suff., soit à la cj. préf. précédée de kān (généralement invariable).

- (5) **kan** (= n kan) beddak t<sup>s</sup>asse hzer-le hal-hazzûra
  - 'Si tu veux me faire deviner, devine-moi cette devinette'.
- b) Fait se rapportant à un temps écoulé, mais dont la réalisation est souvent l'objet d'un doute pour le sujet parlant. L'auxiliaire  $k\bar{a}n$  à la cj. suff. se traduit par le passé, il est variable<sup>5</sup>.
- (6) n **kent** kelt et-teffâha laš a (= ma) betgolš

'Si tu as mangé la pomme pourquoi ne pas (le) dire?'

C/ eza

À la différence de lau, mais comme ( $^{?}e$ )n,  $^{?}eza$  n'est jamais au contact immédiat avec un inaccompli. Il est suivi d'un verbe qui est, soit à la cj. suff., soit à la cj. préf. précédée de  $k\bar{a}n$  (à la cj. suff.).

- a)  $^{7}eza$  exprime par excellence l'éventuel' quand le verbe de la protase est à la cj. suff. ou à la cj. préf. précédée de  $k\bar{a}n$ , le verbe de l'apodose étant à la cj. préf. ou à l'impératif.
- b) Comme pour (<sup>?</sup>e)n, quand le verbe de la protase est à la cj. suff. précédé de *kān*, le fait est supposé déjà réalisé, le verbe a la valeur d'un parfait proprement dit. Le verbe de l'apodose est à la cj. préf., à l'impératif, ou à la cj. suff. précédé de -ikūn.
  - c) On trouve également 'eza devant un verbe à la cj. suff. précédé de kān (à la cj. suff.).

# 2.2. kān/kūn comme particule introductive ('conjonction')

Si la grammaticalisation de  $k\bar{a}n$ , dans les parlers libanais, n'est vraiment amorcée qu'après ( $^{7}e$ )n et pour les valeurs d'éventuel et de potentiel (cas Ba), celle-ci est beaucoup plus avancée dans bon nombre de dialectes arabes. On trouvera dans le tableau (1) ci-dessous les données collectées dans la littérature concernant cette question. Aucune grammaticalisation de  $k\bar{a}n$  n'est signalée pour l'Iraq (dont les données figurent en haut du tableau)  $^{6}$ . Tous les emplois grammaticalisés de  $k\bar{a}n$ ,  $ik\bar{u}n$  sont ensuite présentés par aires géographiques, en allant d'Est en Ouest — ce qui contribue à faire ressortir au mieux les similitudes.

Les valeurs (et les formes) sont variables d'un dialecte à l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Feghali (1928: 266, note 1) a le sentiment que n est virtuellement existant, alors que M. Cohen croit ici inutile de supposer une chute de  $^{2}$ in.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Noter que *n* est présent dans tous les exemples donnés par Feghali.

<sup>6</sup> Il n'y en a pas non plus à Kormatiki — un seul cas relevé (Roth 2003) — ou au Caire (Woidich 2006).

Lieux, références	Conjonctions usitées	Valeurs cond./hyp.	Particules de l'apodose	Divers
Baghdadi Arabic	1° in (rare), iđa, lo	1° réel, possible	en gén. čānčān	
Grigore (2005)	2° lo	2° lo irréel	pour irréel (± cj.)	
Iraqi Arabic	1° ²iđā	1° réel	<u> </u>	
Erwin (1963)	2° lo	2° irréel		
Mardin, Turquie	1° ən 2° agar	cond. 1° gén.	ykūn kān (kān):	
Grigore (2007)	3° ykūn	2° hab. 3° hyp.	cond. irréelle	
bédouins d'Urfa, Turquie	1° čādin / inčādin	1° cond. réelle		(+) pr.
Procházka (2003)	2° yēlōn	2° irréel: y <i>ē</i> lōn		suff.
Parlers libanais	1° (n) kân (invar.)	1° kân est invar.	2° Apod.:	
Feghali (1928)	2° lau (lu)	/potentiel	souvent kân	
Negev Bedouin	kān~inkān(-ak,)	, poconicion	Apod.: kān	
Henkin (2000)	Rait tittait (ak,)		contrefactuel	
Bdūl Dialect of Jordan	1° law, kān, (iđa)	1° conditionnel	Controlactaci	
Bani Yasin & Owens (1984)	2° lawlā	2° contrefactuel		
al-Balqâ <sup>s</sup> , Jordanie	<sup>2</sup> in, čān,	Z CONTRCIACTUCI		
Palva (1992)	laww, lawinnha			
Najdi Arabic	čān/inčān	čān: statives	Apod. (lo irréel):	Dhafīr:
Ingham (1991)	lo: réel ou irréel	clauses	souvent kân	1
		Clauses	Souveiit kan	čān ≠ kān
Gulf Arabic	lo, ²iđa, ²in,			
Qafisheh (1977)	(n-)čān, (n-)kān			
Da <u>t</u> înah, Landberg (1909)	kān			
Da <u>t</u> înah / Oman et Tunisie	²in kān ou kān			
Landberg (1909)				
Shukriyya, Ouest-Soudan	kān, akān	wenn, oboder,		
Reichmuth (1983)		als, plötzlich		
Kordofan, Soudan	kin	cond. factuelle +		
Manfredi (2010)		contrefactuelle		
Abbéché, Tchad	kān	seule particule	•	
Roth (1979)		du conditionnel		
Nigerian Arabic	kan	1° régulier	1° (avec da)	
Owens (1993)		2° contrefactuel	2° (Apod.: kuwa)	
Nubi, Owens (1991)	kan bi	contrefactuel		
Eastern Libyan Arabic	1° kān/lō kān	1° conditionnel		(1°) in-kān
Owens (1984)	2° lō kān	2° contrefactuel		+ adj.
Tripoli, Pereira (2008)	kān(a) et ləwkān	irréel		
El-Hâmma de Gabès	1° kān ou la (cf.	1° évent. et	1° Apod.: ŗâ-	1° (+) pr.
Marçais & Fares (1933)	îla) 2° lukân	cond. 2° hyp.	2° Apod.: ṛâ-/kân	suff.
Tunis juif, Cohen (1975)	lukān, ukān, kān	éventuel	2 Tipodin ja / Kait	+ pr. suff.
Sud-Tunisie, Boris (1958)	kān 'si, au cas où'	éventuel		. hr. anir
Djidjelli, Algérie	lu et lu-kân	hypothétique	en gén. lulu	
Marçais (1956)	(+ rare) kân /kûn	11y potitetique	kān gén. figé	
Ūlâd Bṛāhîm de Saïda	lūkân / kân	valeur de <i>law</i>	kan gen. nge	mākânši
I •	7			1
Marçais (1908)	parfois lū et lūn	(cond. hyp.)		'sinon'
Tlemcen, Marçais (1902)	lūkân	10	souvent répété	Paci-
arabe marocain	1° īla 2° lūkān,	1° potentiel	ūka ūka (répété)	Fassis:
Caubet (1993)	ūkā(n), ūka kān	2° irréel		kūn, kān
Skûra, Maroc	kūn,	cond. irréelle	souvent répété	
Aguadé & <i>al.</i> (1995)	lu kūn, lu kān			

Tableau (1)

Chez les bédouins d'Urfa, par exemple, la particule čādin / inčādin (< (in) kān in) est employée pour le conditionnel (Procházka 2003).

À Mardin (Grigore 2007), par contre, an est employé pour la condition générique et agar, pour la condition habituelle, mais ykūn sert à la condition hypothétique. ykūn introduit en effet une légère teinte de doute concernant l'accomplissement de l'action, comme dans l'exemple (7):

ykūn athassal hā-t-tmān, ta-nkayyəf sabbe fə-yazləq 'Si j'obtenais cet-argent-là, je jouirais d'une semaine [de vacances] dans un camp d'été'.

Enfin, au Tchad, la même particule sert au conditionnel et à l'hypothétique: c'est kān à Abbéché (Roth 1979: 202 e sq.) et kan dans le parler des Ulâd Eli (Tourneux & Zeltner 1986: 98).

Le choix de la particule peut dépendre de la nature du prédicat. Ainsi Ingham (1991: 51-2) considère-t-il que, dans les parlers bédouins qu'il a étudiés, čān introduisait une phrase stative, par rapport aux autres conjonctions conditionnelles qui sont utilisées pour dénoter une action<sup>8</sup>.

Quant au phénomène de répétition qui fait que le même élément apparaît en tête de la protase et en tête de l'apodose, il se produit aussi bien dans des parlers orientaux que maghrébins. Beaucoup ont pour origine une forme dérivée de kān, même si ce n'est pas le cas de tous. À Meknès, comme à Skûra, c'est kūn (invariable) qui est répété:

kūn kānət əl-qər<sup>s</sup>a frommage kūn kānət dəkkāla hiyya lə-ləwla f əl-<sup>2</sup>intāž /... hūlanda 'Si le potiron était du fromage, Dekkala serait la première dans la production /... serait la Hollande.'9

Au Maghreb, la grammaticalisation de  $k\bar{a}n$  est fréquente pour l'irréel — en alternance ou en combinaison avec  $lu/l\bar{u}$  (variante u)<sup>10</sup> —, plus rare pour le réel (en dehors des parlers tunisiens). Elle n'est pas habituelle en Mauritanie, mais on peut néanmoins en trouver quelques exemples.

2.3. kān/yekān en hassāniyya

Dans l'arabe de Mauritanie, les particules usuelles du conditionnel sont ilā/ile et yelu (avec ou sans kān). Il arrive exceptionnellement — et presque uniquement dans des énoncés littéraires — que kān soit usité comme particule introductive. Contrairement au verbe auxiliaire kān susceptible d'apparaître après *yelu*, ce *kān* est invariable et alterne librement avec la forme *yekān*. (ye)kān est souvent suivi d'un pronom affixe au rôle syntaxique (lorsqu'il représente le sujet d'un prédicat non verbal comme dans les ex. (13) et (15)) ou simplement stylistique (lorsqu'il est co-

référent avec l'indice personnel du verbe)<sup>11</sup>. Ceci est un indice supplémentaire de son statut de morphème grammaticalisé, au comportement comparable à celui des conjonctions san et ann.

Voici les exemples que nous avons pu recenser dans nos corpus et auprès de nos informateurs.

- Vers d'un poème où kān (invariable), qui introduit une condition irréelle, équivaut à un yelu kənt:
- [...] kənt 'ndənn ənn-i  $k\bar{a}n$  'b st(t) / mənn-ək negra g $\bar{a}^s$  u nətbət [...]

'Je pensais que (moi) si je m'éloignais / de toi j'étudierais certainement et je me stabiliserais [...]'

• Court poème ( $q\hat{a}v$ ) de 4 syllabes (mètre hweywîs) où  $k\bar{a}n$  introduit une condition simple (réelle), comme dans les exemples suivants:

(10)vekân <sup>°</sup>mšeyt 'Si je me suis éloigné 'de toi et que j'ai tardé Sann-ək we-bteyt 'ce n'est qu'un morceau de peau brûlé đîk ellā (a)wtît ba<sup>s</sup>d ət-telli 'd'une personne venue du Nord.'

Les deux derniers hémistiches signifient 'ce n'est que moi qui en pâtirait'. Ils se comprennent par référence à l'expression proverbiale suivante qui se dit de qqn qui ne fait de mal qu'à lui-même: awtît ət-telli lâff-he llā l-batn-u 'la peau de la tête de celui du Nord il la cache seulement pour son

• Poème (gâv) pour faire tomber la pluie, de l'illustre Cheikh Mohammed El Mami, en vers de 8 syllabes (mètre *la-bteyt*):

<sup>9</sup> Expression proverbiale relative à Dekkala (région ouest du Maroc), d'après Karima Ziamari (c. p.).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> S'il est suivi de l'auxiliaire *kān*, la particule *ykūn* peut aussi introduire une conditionnelle irréelle.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Voir aussi les études de Palva (1978: 41; 1992: 130) et de Bettini (2006).

<sup>10</sup> lû; lū-n; lū-kān (tantôt invariable, tantôt + pronom); u-kān, u-ka; kūn (au Maroc); ən-kān (en Libye); lū-ma 'si ne… pas' (Marçais 1977: 240-1).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ainsi, en (10), yekân <sup>2</sup>mšeyt est-il plus impersonnel que ne le serait un yekân-i <sup>2</sup>mšeyt.

(11) yā mūlâ-ne **kân** əl-<sup>s</sup>əṣyân mā ḥalle l-əmsârəb tende šən-hu đemb əṭ-ṭalḥ əl-ġergân [u] đemb əl-vernân u lə-<sup>s</sup>lende 'O notre Seigneur, si/puisque l'impiété 'N'a pas laissé les lits d'oued s'humidifier 'Quel est le péché des acacias assoiffés 'Et le péché des euphorbes et des lianes?'

• Poème-refrain (*šowr* en mètre *bett kbîr*) de Musa Nāžəm, originaire de l'Est:

(12) **kân** žât aġla đi l-ḥəlle mā nəsmu ḥadd u lā nelġû-h u lā ngûlu bānā ḥəlle u lā ngûlu sīke naḫtuh.

'Quand vient la plus aimée de ce campement émiral 'Nous n'adressons plus la parole à personne<sup>12</sup> 'Et nous ne disons pas « un, deux » [en soninké] 'Et nous ne disons pas « trois, quatre » [en soninké]'.

L'emploi de kân entretient le doute: il s'agit d'un fait réalisé ou non (équivalent du classique iđā).

- Dicton (usité dans l'Est):
- (13) « ma<sup>°</sup>ažl-ak **kân**-ak a<sup>°</sup>žel man-ni » gâlat l-ḥabḥâbe '« Comme tu es pressé **si** tu es plus pressé que moi! » dit la tarentule' (ou 'araignée coureuse')
- (ye)kān est de mise dans deux tournures relevant du registre soignée, presque littéraire:
- (14) (ye)**kân**-ak gəst lə-hyâm (ile đâk) sellem l-i ə<sup>s</sup>le... 'Si tu vas au campement, salue pour moi...'
- 'Si tu vas au campement, salue pour moi...'

  (15) **kân**-ak mət<sup>s</sup>avven. aûl tbârk-allah
- 'Si tes propos sont de mauvais présages, dis « que Dieu répande ses bienfaits ! »' En (14)  $k\bar{a}n$  ('si, au cas où') fait référence à un futur assez improbable. (ye) $k\hat{a}n$ -ak gəst exprime donc une condition plus aléatoire et plus poétique ou plus nostalgique que ile gəst. En (15), l'emploi de  $k\bar{a}n$
- correspond à l'expression d'un doute, de façon plus solennelle que ne l'aurait fait *ile sadt [...]*.

   Dans l'expression suivante, l'ordre des propositions est inversé et la première proposition est souvent sous-entendue. *kān* prend un sens concessif ('même si'):
- (16) [mâ-hi kəđb] **kân**-ak ġâməđ ± ila <sup>s</sup>ədt ġâməđ '[Ce n'est pas un mensonge] même si tu te moques.'

La tournure avec  $k\bar{a}n$  n'est pas très différente de celle avec *ila* mais le doute est peut-être plus net: ou on doute vraiment (notamment dans un contexte pas très amical) ou on fait semblant de douter.

- Contrairement aux autres, l'exemple relevé dans la région de Tombouctou (Heath 2003: 86) ne paraît pas littéraire. Il n'est d'ailleurs pas signalé comme tel dans le *Dictionnaire* (2004: 289).
- (17) **yākān-i** mā n-ḥalli mənn-u đā lli y-žīb-ū-l-i ši, ynayn na-wkl-u kāməl, w-[...] 'in the event that I leave some of what they bring me (uneaten), until I eat it all'.

### 3. SOUHAIT

On trouve, dans quelques dialectes, des emplois de  $k\bar{a}n$ ,  $ik\bar{u}n$  à valeur de souhait. La notion de doute semble plus ou moins commune, mais les usages sont assez variés et la grammaticalisation, inégale.

### 3.1. Souhait 'factuel'

- a) À Mardin (Grigore 2007: 296), le marqueur de l'hypothétique sert à exprimer un souhait. Le verbe est au mode *realis*, mais la présence de *ykūn* (invariable) en tête de la phrase indique que la situation est *irrealis*. *ykūn* (synonyme *layta*) est le marqueur prototypique du désidératif.
- (18) **vkūn** təği ta-nəgčəm šwayye!

'Je souhaite que tu viennes parler un peu!' (au moins si tu venais parler un peu!)

- b) À Djidjelli (Marçais 1956: 572-3), les marqueurs de l'hypothétique (ya-lu et ya-lu-kân) introduisent une supposition optative, équivalent à une formule de souhait exclamatif.
- (19) ya-lu-kân ʿandi ḥa-babaw-əlla ḥa-ḥûyi ddi yoʻşeṛ-lu b-bṣel fi-ʿīnih 'ah! si j'avais un père ou un frère pour lui presser l'oignon dans les yeux!'

# 3.2. Souhait 'contrefactuel'

a) Au Caire (Woidich 2006: 371), l'association du verbe auxiliaire  $k\bar{a}n$  avec l'impératif permet l'expression d'une supposition non conforme à la réalité:

<sup>12</sup> Lġa 'parler' n'est guère usité en dehors de l'expression mā smeyt-u u lā lġeyt-u 'je ne lui ai pas adressé la parole'.

- (20) **kunt** irḥam binti <sup>s</sup>ašān rabbina yirḥamak
  - 'Hättest du dich noch meiner Tochter erbarmt, damit der Herr sich deiner erbarmt!'
- b) Cette construction peut être rapprochée de celle en usage en arabe iraquien, quand un verbe à la cj. suff. est précédé de *lā* et de *čān* (*gələt* dialects)/*kān* (*qəltu* dialects). Elle exprime en effet 'the wish that the action should not have taken place' (Abu-Haidar 2002: 5):
- (21) la čān dallaltīha hal-gadd (M)
  - 'You (f.s) shouldn't have spoiled her to this extent!'

On notera toutefois, outre la présence de la, que čan/kan est ici invariable en genre et nombre.

#### 4. Interrogation

# 4.1. 'si' interrogatif = 'si' du conditionnel

Assez rares sont les grammaires qui traitent de la syntaxe des interrogatives indirectes. Notre enquête est donc particulièrement lacunaire sur ce point. Néanmoins, il ne serait pas très étonnant qu'on retrouve, en arabe, les convergences entre interrogation (directe et/ou indirecte) et hypothèse observées dans des langues comme le français.

A/ En Arabe littéraire moderne, l'introduction des questions indirectes se fait à l'aide des particules du conditionnel: ²iđā 'quand' et, à moindre degré, ²in 'si' après des verbes comme sa²ala 'demander' (Badawi & al. 2004: 670).

(22) wa-sa'altu 'idā kuntu 'astatī'u 'an 'ajlisa hunāka 'and I asked whether I could sit there.'

B/ Au Caire (Woidich 2006: 366), les particules en usage sont les mêmes (iza et in), à la différence près que in est suivi de  $k\bar{a}n$ .

C/ Dans les parlers libanais, Feghali (1928: 270-1) remarque que  $(^{7}e)n$ , comme  $^{7}eza$ , est souvent employé au Liban dans les interrogatives indirectes, avec proposition principale sousentendue. Dans les exemples donnés, kan (invariable) remplace régulièrement n kan.

(23) uṣaṛ yes²al beḍ-ḍaiˤa kan (= n kan) ḥada šâf ²ebnu

'et il s'est mis à demander au village (pour savoir) si quelqu'un avait vu son fils.',

D/ Dans la province soudanaise de la Shukriyya, les particules introduisant l'interrogation indirecte semblent identiques à celles du conditionnel:  $k\bar{a}n$ ,  $ak\bar{a}n$  'ob — oder' (Reichmuth 1983: 305).

# 4.2. Ḥassāniyya: (ye)kān (+ pronom affixe)

En ḥassāniyya,  $(ye)k\bar{a}n$  est d'un emploi assez restreint dans les conditionnelles. En revanche, il est d'un usage fréquent dans les interrogatives.

A/ Dans l'interrogation directe, (ye)kān est facultatif. Il peut être également précédé de la formule plus ou moins figée man dṛa ou de man daṛt-(+ Pronom). Voici deux exemples relevés dans les textes: ex. (22) dans un conte (Tauzin 1993: 4) et ex. (23) dans un poème (Cohen 1963: 240-1). S'il n'y avait pas, en (23), le pronom affixe de première personne -i, man dṛa kān aurait pu être traduit (plus littéralement) par 'est-ce que [...]?'

(24) **kânek** ševtīhâ li ilâh ? mâ ševtî ... ? 'Est-ce que tu ne l'aurais pas vue ?'

(25) **mən daṛt-i kān** iññīmlān sagli walla bəñ-ñūmkān

'Je me demande si c'est de Iññimlān mon esprit, ou bien d'Innūmkān, bīh l-yūm əlli hāyən waļļa b-əṃṃ-īdanāyən qu'aujourd'hui est préoccupé ou bien d'Omm-Īdanāyen.'

B/Dans l'Interrogation indirecte,  $(ye)k\bar{a}n$  suit directement le verbe de questionnement. Dans l'exemple suivant (Tauzin *ibid.*: 54), la répétition de  $k\bar{a}n$  correspond à une interrogation double (une alternative). Les prédicats étant non verbaux, la présence du pronom affixe -hum est obligatoire.

(26) ...u âne mâ <sup>r</sup>ṛavt **kân-**hum ens **kân-**hum žân 'et moi, je ne sais pas si ce sont des hommes ou si ce sont des diables.'

C/ L'exemple (25) illustre le cas un peu particulier du 'si' de politesse. Comme il s'agit d'une fausse interrogation, le verbe de questionnement reste souvent sous-entendu.

(27) (ḥaṛṛaṣ ye)**kân**-ak ḥđâ-k qlem

'(Vois) si tu as sous la main un stylo!' / 'Pourrais-tu me passer un stylo?'

### 5. Consecution, enchainement

Même si l'absence de particule introductive est tout à fait attestée dans le conditionnel (Peled 1986), la proximité originelle de  $k\bar{a}n$  avec les particules introductives de la protase ( $^{2}in$  et law) semble avoir joué un rôle déterminant dans sa grammaticalisation comme marqueur du conditionnel sa grammaticalisation comme marqueur du consécutif est beaucoup plus rare, mais elle pourrait bien, elle aussi, avoir pour origine la présence de l'auxiliaire verbal dans l'apodose de certaines conditionnelles.

# 5.1. Le kān de l'apodose

A/ Dans les parlers libanais décrits par Feghali (op. cit., voir en 2.1), l'auxiliaire  $k\bar{a}n$  était obligatoire dans l'apodose quand la protase était introduite par la particule lau. Il s'agissait, soit d'une supposition irréalisée, soit d'une supposition non encore réalisée. Si le premier cas semble peu propice à favoriser une évolution vers la valeur de consécution, l'existence du second cas paraît très favorable. De fait, cette évolution n'a pas été signalée par Feghali<sup>14</sup>, mais elle est amorcée dans deux parlers, pour l'un ou l'autre cas.

B/ Dans l'arabe du Nigéria, le kan étiqueté  $kan_2$  par Owens (1993: 237) est un modal, plus fréquent à l'Est qu'à l'Ouest. Quand il apparaît dans les conditionnelles, il est en tête de l'apodose et prend le sens de 'so then, thus, might, would'.

(28) kan nām ma qani, **kan** biḍab-o misil al-mīze

'If a person isn't rich, they then slaughter a goat'

Présent aussi en dehors des conditionnelles, il apporte alors à la phrase une idée de contingence:

(29) wa nahār fajir **kan** ba-gəri fi l-ibtidā<sup>?</sup>iyye hine fi l-ma<sup>?</sup>had

'And early in the day I used to study in the primary school here at the institut.'

C/ Dans l'arabe iraquien (Erwin 1963: 387),  $\check{can}$  est présent dans l'apodose des conditionnelles irréelles, après une protase introduite par  $l\bar{o}$ :

(30) lō šāyfa **čān** inṭēta l-iflūs

'If I had seen him I would have given him the money.'

Ce même čān, suivi d'un parfait, est tout à fait usuel dans une proposition résultante du type čān gitt-la. Erwin précise qu'une telle proposition peut se produire comme un énoncé complet avec le sens de 'you might have told him' (i.e., why didn't you ?).

# 5.2. Le kān consécutif

A/ Dans la Shukriyya, à l'ouest du Soudan, kān/akān a différentes valeurs dont celle d'enchaînement, de consécution, puisque Reichmuth (ibid.: 305) les traduit par 'nur, dass'.

B/ En ḥassāniyya, nous avons retrouvé, dans des propositions dépendantes à valeur de consécution, les mêmes particules invariables  $k\bar{a}n/yek\bar{a}n$  que nous avions déjà relevées dans des conditionnelles et des interrogatives. La relation d'enchaînement entre  $P_1$  et  $P_2$  paraît comparable à celle qui existe en berbère après certains verbes, lorsque  $P_2$  est à l'aoriste, précédé ou non par ad (voir Taine-Cheikh 2010: 373-4).

Les exemples ne sont pas fréquents en ḥassāniyya, mais nos informateurs les ont fournis ou confirmés sans hésitation. La présence/absence du pronom affixe, après (ye)kān, obéit aux mêmes régles que dans les cas précédents.

(31) <u>teggeb</u> đ-đaw **(ye)kān**(-ne) nšûvu ši

'Allume la lumière que nous voyions quelque chose!'

<sup>13</sup> Du moins pour  $k\bar{a}n$  et ses variantes dérivées de la cj. suff. du verbe d'existence. Pour celles dérivées de la cj. préf. (comme celle d'y $k\bar{u}n$  à Mardin), une dérivation à partir de la phrase optative semble plus probable. Voir à ce propos l'article de Larcher (2004).

 $<sup>^{14}</sup>$  Ni dans un parler arabe comme celui des bédouins du Négev où le  $k\bar{a}n$  de l'apodose (conjugué ou fossilisé) est un auxiliaire du contrefactuel (Henkin 2000: 10).

(32) *eftaḥ əl-bâb kân yəmši əd-daḥḥân* 'Ouvre la porte que la fumée s'en aille!'

### 6. EXCEPTION, RESTRICTION

Dans les dialectes arabes, les particules servant à l'expression de l'exception sont assez souvent dérivées du verbe  $k\bar{a}n$ , en particulier en Afrique. Le fait que 'sauf', 'excepté' puissent être de fausses prépositions — et de vraies conjonctions — dans une langue comme le français (Piot 2005) renforce la probabilité d'une grammaticalisation du verbe d'existence. En général, le point de départ est à chercher du côté de sa cj. suff. mais, dans le cas du ḥassāniyya, ce serait plutôt celui de sa cj. préf.

### 6.1. kān et lākān

A/ Le sud de la Péninsule arabique

Landberg note, dans le second tome consacré à l'arabe du Datinah (1909: 659), l'équivalence entre 'in kān et 'in lā (> 'illa), précisant que l'emploi de kān seul s'explique par l'ellipse secondaire de 'in: 'Ensuite 'in est élidé et kān seul indique l'exception.'

(33) mā <sup>s</sup>andi **kān** hāđihi l-qawṣara 'Je n'ai que ce couffin de <sup>s</sup>azaf'.

Selon lui, cet emploi est commun à tous les dialectes du Sud et de l'Afrique du Nord — où la suppression de la négation  $m\bar{a}$  est fréquente.

### B/ Maghreb oriental

En Tunisie et en Libye (du moins à l'ouest, dans la région de Tripoli), 'hormis, excepté' se dit  $k\bar{a}n$  (Stumme 1894: 149 ; Marçais 1977: 242).

Pour les Marazig, dans le sud de la Tunisie, Boris (1958: 544) donne: « mā... kân 1° 'seulement, ne...que, si ce n'est'. 2° conj. de subordination 'à moins que, sans que'. »

À El-Hâmma de Gabès, Marçais & Fares (1933: 29-30) signalent un emploi figé de kân, avec le sens de 'seulement ; si ce n'est que ; hormis ; excepté'. Exemples fournis:

(34) kân f-əššti 'excepté en hiver'; kān-aní 'excepté moi'.

# C/ Algérie

Les formes dérivées de kān qui sont en usage dans certains parlers d'Algérie sont plus étoffées. Ce sont lā-kān et (dans le Sud) ləkkān (Marçais 1977: 242).

Dans le département d'Oran, chez les Ūlâd Bṛāhîm de Saïda,  $l\bar{a}k\hat{a}n$  'si ce n'est que' s'emploie avec ou sans  $m\bar{a}$  (Marçais 1908: 193)<sup>15</sup>.

(35) mā-išebbahlaḥ-ḥadd **lākân** uuldäh

'Personne ne lui ressemble, si ce n'est son fils.'

# 6.2. kûn, yekûn

En hassāniyya, l'exception est introduite par  $(ye)k\hat{u}n$  ou  $m\bar{a}$  ...  $(ye)k\hat{u}n$ . La particule est suivie d'un syntagme nominal (exemples (36) à (38)) ou d'un prédicat (comme en (39)). Les exemples suivants sont des dictons ou des proverbes.

- (36) l-ḥaywân mā i<sup>s</sup>addl-u **yekûn** əṛ-ṛeyḍa 'Le bétail ne se développe que par les beaux pâturages'.
- (37) *mā iži v maṛṇa kûn l-mowt* 'Rien ne survient d'un seul coup sauf la mort.'
- (38) kəll ši ileyn igəll yaqle **yekûn** əl-insân 'Toute chose, quand elle diminue, devient plus précieuse, sauf l'homme' (l'homme est faible s'il n'a pas beaucoup de parents, de cousins...).
- (39) *mā təgləb keff-he* **kûn** *hâyve waḷḷa muṭâlbe* 'Elle ne retourne sa paume que si elle a peur ou qu'elle est poursuivie.'

### 7. AUTRES CAS DE GRAMMATICALISATION

Quelques tournures paraissent liées, elles aussi, à des emplois grammaticalisés de  $k\bar{a}n$ . Nous les évoquons ici rapidement, bien qu'il ne s'agisse pas uniquement de conjonctions.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Dans l'arabe de Kordofan, l'emploi de *kin* précédé de *ille* (littéralement 'except if') prendrait une valeur de modalité déontique, au sens de 'have to' (Manfredi *ibid.*: 190-1).

A/ Affirmatif

Selon Landberg (1883: 197-8), lakân est composé de lām at-ta'kīd et du verbe kân. C'est, en Syrie, un affirmatif, qui prend le sens de 'certes', en réponse à la question 'l'as-tu fait ?'.

B/ Indéfini

Divers emplois d'indéfini apparaissent dans les dialectes.

- a) Le judéo-arabe de Sanaa du XIX<sup>e</sup> siècle présente un certain nombre de traits spécifiques. Le trait n° 51 est: mā yikūn kān au sens de 'whatever' (Goitein (ed.) 1941: 81)<sup>16</sup>.
- b) Chez les Marazig du Sud-tunisien, *ukân* est une locution verbale composée de *w* copule et de l'accompli de 3<sup>e</sup> personne. Elle suit, en clause circonstancielle, un nom indéterminé: ḥad<sup>d</sup> ukân 'n'importe qui' (Boris *ibid*.: 544).
- c) En ḥassāniyya, kān prend exceptionnellement la valeur de *yeswe... yeswe* 'soit...soit'. Ainsi dans l'expression proverbiale suivante:
- (40)  $b \circ t u k \hat{a} n u g \circ v w e g \circ a d$

(=... yeswe q<sup>s</sup>ad yeswe ugəv)

'Je le vends debout ou assis' — se dit quand on prend une décision finale.

- d) Dans l'arabe d'Abbéché, a été relevée une tournure presque identique (mais kān est cette fois répété). Elle marque l'alternative (Roth *ibid*.: 196).
- (41) kān niswān kān ruǧāl mā irfitum

'Femmes ou hommes elle ne les reconnut pas.'

C/ Terminatif

Marçais (1977: 268) signale un *u-kān* — marocain et oranais — au sens de 'voilà tout'.

### Conclusion

Cuvalay, lors du premier colloque de l'AIDA, avait déjà bien cerné les caractéristiques de la grammaticalisation de  $k\bar{a}n$  comme particule du conditionnel (1994: 247):

'Perfect forms of  $k\bar{a}n$ , usually in an uninflected third person masculine form, occur as a conditional marker in the c[onditional] as well as in the r[esult] clauses of several dialects. This phenomenon can be explained by assuming that the perfect forms of  $k\bar{a}n$ , throught its frequent association with conditional environments, acquired part of the conditional meaning. In some cases this process of language change made the original conditional marker unnecessary, and the perfect form of  $k\bar{a}n$  took its place.'

Pour notre part, nous avons cherché à préciser l'extension de cette grammaticalisation dans tous ses détails mais, plus encore, nous avons voulu étudier les autres grammaticalisations du verbe  $k\bar{a}n$  comme particules conjonctives.

Nous avons analysé les connexions entre les différents emplois de  $k\bar{a}n$ ,  $yk\bar{u}n$  (et de leurs variantes) et montré les liens existant en arabe entre condition, souhait, interrogation et exception (en grande partie comparables à ceux qui relient les différents sens du 'si' français).

À ces différentes valeurs s'ajoute encore celle, moins fréquente, de consécution, que nous avons pensé pouvoir expliquer en prenant en compte le rôle de *kān* dans l'apodose des conditionnelles.

Par ailleurs on retiendra l'apport sémantique et pragmatique de *kān*: exprimer une part de doute quant à la réalisation de l'événement, sa possibilité ou son éventualité. Cette valeur se combine à la valeur propre du verbe *kān* qui pourrait être celle de 'prédicateur d'existence', comme l'a proposé Jérôme Lentin dans son intervention au colloque de Pescara.

Nous pensons que la prise en considération du maximum possible de données dialectales a rendu plus claires les relations entre les différents emplois conjonctifs de  $k\bar{a}n$ .

La richesse du hassāniyya en ce domaine (voir tableau (2)) est sans doute le fruit de l'étude approfondie réalisée dans ce dialecte. Mais elle révèle aussi, une fois de plus, l'originalité relative de cette variété d'arabe maghrébin. La présence facultative de ye dans les deux formes grammaticalisées de  $k\bar{a}n-(ye)k\bar{a}n$  et  $(ye)k\bar{u}n-$ , est un des traits qui caractérisent l'arabe de Mauritanie. Son origine mériterait d'être interrogée plus avant (s'agit-il du  $ye/y\bar{a}$  du vocatif?), mais en l'état il fonctionne comme un indice de déverbalisation et de figement.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Information communiquée par Riccardo Contini. Qu'il en soit ici remercié.

	Forme en ḥassāniyya	Fréquence en ḥassāniyya	Fréquence ailleurs
Conditionnel	(ye)kân	très rare	fréquent
Souhait	_	—	rare
Interrogation	(ye)kân	très fréquent	rare
Consécution	(ye)kân	assez rare	rare
Exception	(ye)kûn	très fréquent	assez fréquent

Tableau (2)

#### Références

Abu-Haidar, Farida. 2002. 'Negation in Iraqi Arabic'. W. Arnold & H. Bobzin (eds.), 'Sprich doch mit deinen Knechten Aramäisch, wir verstehen es!'. 60 Beiträge zur Semitistik. Festchrift für Otto Jastrow zum 60. Geburtstag. Wiesbaden: Harrassowitz. 1-13.

Aguadé, Jordi & Elyaacoubi, Mohammad. 1995. El dialecto arabe de Skūra (Marruecos). Madrid: Consejo Superior de investigaciones científicas (CSIC).

Badawi, El-Said, Carter, Mike G. & Gully, Adrian. 2004. *Modern Written Arabic. A Comprehensive Grammar*. London/New York: Routledge.

Bani-Yasin, Raslan & Owens, Jonathan. 1984. 'The Bduul Dialect of Jordan'. *Anthropological Linguistics* 26. 202-232.

Bettini, Lidia. 2006. Contes féminins de la Haute Jézireh syrienne. Matériaux ethno-linguistiques d'un parler nomade oriental. Firenze: Università di Firenze.

Boris, Gilbert. 1958. Lexique du parler arabe des Marazig. Paris: Klincksieck.

Caubet, Dominique. 1993. L'arabe marocain. Louvain: Peeters.

Cohen, David. 1963. Le dialecte arabe hassānīya de Mauritanie. Paris: Klincksieck.

Cohen, David. 1975. Le parler arabe des Juifs de Tunis. II: Etude linguistique. The Hague/Paris: Mouton.

Cohen, Marcel. 1924. Le système verbal sémitique et l'expression du temps. Paris: Leroux.

Cowell, Mark W. 1964 [rééd. 2005]. A Reference Grammar of Syrian Arabic. Washington, D. C.: Georgetown University Press.

Cuvalay, Martine. 1994. 'On the rôle of « tense » in conditional sentences'. D. Caubet & M. Vanhove (eds.), Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris. Paris: INALCO (Langues'O). 235-249.

Erwin, Wallace M. 1963. A Short Reference Grammar of Iraqi Arabic. Washington, D.C.: Georgetown University Press.

Feghali, Mgr Michel. 1928. Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban. Paris: Geuthner.

Ferrando, Ignacio. 1996. Quelques observations sur l'origine, les valeurs et les emplois de préverbe *ka*- dans les dialectes arabes occidentaux (maghrébins et andalous). *Matériaux arabes et sudarabiques* 6 (nouvelle série), 1995-1996. 115-144.

Goitein Shelomo Dov (ed.). 1941. Travels in Yemen. An account of Joseph Halévy's journey to Najran in the year 1870, written in Ṣanʿāni Arabic by his guide Ḥayyīm Ḥabshūsh, Jerusalem: University Press.

Grigore, George. 2002. 'Ku - un préfixe temporel dans l'arabe mardinien'. A. Youssi, F. Benjelloun, M. Dahbi & Z. Iraqui-Sinaceur (eds.), Aspects of the Dialects of Arabic Today. Rabat: AMAPATRIL. 374-380.

Grigore, George. 2005. 'Conditional structures in Baghdadi Arabic'. Revue Roumaine de Linguistique (RRL) L. 273-281.

Grigore, George. 2007. L'arabe parlé à Mardin. Monographie d'un parler arabe « périphérique ». Bucarest: Editura Universitāţii din Bucureşti.

Heath, Jeffrey. 2003. *Hassaniya Arabic (Mali): Poetic and Ethnographic Texts.* Wiesbaden: Harrassowitz.

Heath, Jeffrey. 2004. Hassaniya Arabic (Mali) - English - French Dictionary. Wiesbaden: Harrassowitz.

Henkin, Roni. 2000. Pragmatics of conditionality in Negev Bedouin. In Manwel Mifsud (ed.), Proceedings of the 3rd International Conference of AIDA (Malta, 29 March - 2 April 1998) 9-14. Malta: AIDA.

Henkin, Roni. 2010. Negev Arabic. Dialectal, Sociolinguistic, and Stylistic Variation. Wiesbaden: Harrassowitz.

Ingham, Bruce. 1991. 'Subordinate Clauses of Time and Condition in Bedouin Dialects'. Bulletin of the School of Oriental and African Studies 54. 42-62.

- Landberg, comte Carlo de. 1883. Proverbes et dictons de la province de Syrie. Leide: Brill.
- Landberg, comte Carlo de. 1909. Etude sur les dialectes de l'Arabie Méridionale. II. Daţînah (2). Leide: Brill.
- Larcher, Pierre. 2004. 'Du jussif au conditionnel en arabe classique : une hypothèse dérivationnelle'. *Romano-Arabica* New Series III (Arabic Linguistics). 185-197.
- Manfredi, Stefano. 2010. 'A Grammatical Description of Kordofanian Baggara Arabic'. Tesi di Dottorato in Africanistica. Napoli: Università degli Studi di Napoli « L'Orientale ».
- Marçais, Philippe. 1956. *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie).* Paris: Librairie Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, Philippe. 1977. Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin. Paris: Librairie Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, William. 1902. Le dialecte arabe parlé à Tlemcen. Paris: Leroux.
- Marçais, William. 1908. Le dialecte arabe des Ūlâd Bṛāhîm de Saïda (département d'Oran). Paris: Champion. Marçais, William & Fares, Jelloûli. 1933 (juillet-sept.). 'Trois textes arabes d'El-Ḥâmma de Gabès' (suite et fin). Journal Asiatique CCXXIII. 1-88.
- Owens, Jonathan. 1984. A short reference grammar of Eastern Libyan Arabic. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Owens, Jonathan. 1991. 'Local and Universal Sources of a Creole Verbal Construction'. Alan S. Kaye (ed.), Semitic Studies (In honor of Wolf Leslau. On the occasion of his eighty-fifth birthday November 14th, 1991) 1169-1180. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Owens, Jonathan. 1993. A Grammar of Nigerian Arabic. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Palva, Heikki. 1978. Narratives and poems from Ḥesbān. Arabic texts recorded among the semi-nomadic əl-ˁAǧārma tribe (al-Balqāˤ district, Jordan). Stockholm: Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Palva, Heikki. 1992. Artistic Colloquial Arabic. Traditional narratives and poems from al-Balqâ<sup>s</sup> (Jordan): transcription, translation, linguistic and metrical analysis. *Studia Orientalia* 69.
- Peled, Yishai. 1986. 'Conditional sentences without a conditional particle" in Classical Arabic Prose'. *Zeitschrift für arabische Linguistik* 16. 31-43.
- Pereira, Christophe. 2008. 'Le parler arabe de Tripoli (Libye): phonologie, morphosyntaxe et catégories grammaticales'. Doctorat en Sciences du Langage. Paris: INALCO.
- Piot, Mireille. 2005. 'Sur la nature des fausses prépositions sauf et excepté'. French Language Studies 15. 1-18.
- Procházka, Stephan. 2003. 'The Bedouin Arabic dialects of Urfa'. I. Ferrando & J. J. Sanchez Sandoval (eds.), AIDA 5th Conference Proceedings, Cadiz september 2002. Cadiz: Universidad de Cadiz. 75-88.
- Qafisheh, Hamdi A. 1977. A Short Reference Grammar of Gulf Arabic. Tucson, Arizona: University of Arizona Press.
- Reichmuth, Stefan. 1983. Der arabische Dialekt der Shukriyya im Ostsudan. Hildesheim/Zürich/New York: Olms.
- Roth, Arlette. 1979. Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad). Paris: Geuthner.
- Roth, Arlette. 2003. 'Le conditionnel dans le parler arabe de Kormatiki (Chypre)'. I. Ferrando & J.J. Sanchez Sandoval (eds.), AIDA 5th Conference Proceedings, Cadiz september 2002. Cadiz: Servicio de Publicationes Universidad de Cadiz. 89-101.
- Sounkalo, Jiddou. 2008. Spoken Hassaniya Arabic. Hyattsville, MD: Dunwoody Press.
- Stumme, Hans. 1894. Tripolitanisch-tunesische Beduinenlieder. Leipzig: Hinrich.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2010. 'The role of the Berber deictic and TAM markers in dependent clauses in Zenaga'. I. Bril (ed.), Clause Linking and Clause Hierarchy. Syntax and pragmatics Amsterdam/Philadelphia: Benjamins. 355-398.
- Tauzin, Aline. 1993. Contes arabes de Mauritanie. Paris: Karthala.
- Tourneux, Henry & Zeltner, Jean-Claude. 1986. L'Arabe dans le bassin du Tchad. Le parler des Ulâd Eli. Paris: Karthala.
- Woidich, Manfred. 2006. Das Kairenisch-Arabische. Eine Grammatik. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Youssi, Abderrahim & Zniber, Mohamed. 2002. 'Do Auxiliaries really Help in Moroccan Arabic?'. A. Youssi, F. Benjelloun, M. Dahbi & Z. Iraqui-Sinaceur (eds.), Aspects of the Dialects of Arabic Today. Rabat: AMAPATRIL. 381-393.